



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 28

Séance du mardi 17 juin 2025 à 19 h 45

Date de convocation du conseil : jeudi 12 juin 2025

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 14

Président de séance : Pascal LEBRUN

Secrétaire élu(e) : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames et Messieurs Franck SUBERT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Frédérique BURTIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY.

Membres absents ayant donné procuration : Marina AFFLALO à Franck SUBERT, Alain DRIOT à Franck DUMOULIN, Nicolas HIRSCH à Fabien DUPIN, Audrey Maiale à Frédérique BURTIN.

OBJET : Remboursement des frais de petites fournitures à Mme Sandrine WINTERSTEIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que Mme Sandrine WINTERSTEIN a avancé la somme nécessaire à l'achat de petites fournitures pour l'animation d'un atelier couture dans le cadre des activités périscolaires proposées par la municipalité ;

Vu la preuve d'achat fournie par l'agent ;

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal,

- 1) AUTORISE** le remboursement des frais liés à l'achat de petites fournitures à Mme Sandrine WINTERSTEIN pour un montant de 62,40 € ;
- 2) CHARGE** le secrétaire général de Mairie de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

Fait et délibéré à Alix le : 17 juin 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

La secrétaire de séance,

Marie PAILLONCY

Le Maire,



Pascal LEBRUN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.